

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/SEM.54/2002/R.14 (Summary)
19 juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL



**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION
ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

**LE BOISEMENT DANS LE CONTEXTE DE LA GESTION
DURABLE DES FORÊTS**

Séminaire organisé dans le cadre de la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT
de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Ennis, comté de Clare (Irlande), 15-19 septembre 2002

Fonds prototype pour le carbone: le boisement des terres agricoles dégradées en Roumanie

Exposé de M. Ioan Abrudan, M. Viorel Blujdea, M^{me} Sandra Brown, M. Vasiliy Kostyushin,
M. Ciprian Pahontu, M. Henry Phillips et M^{me} Malina Voicu

Résumé

Le document traite du boisement des terres agricoles dégradées du sud-ouest et du sud-est de la plaine de Roumanie ainsi que du rétablissement écologique d'une partie de la plaine alluviale du Danube inférieur (départements de Braila et d'Olt) par la plantation d'essences autochtones. Les terres dégradées ont été exploitées de façon intensive à des fins agricoles depuis le début des années 70, ce qui a coïncidé avec l'extension du drainage du Danube. Initialement, ces terres ont produit diverses cultures, dont des céréales, des légumes, des fruits et de la vigne. Du fait, cependant, de leur exploitation excessive et de l'absence d'investissement dans

l'infrastructure d'irrigation et de maintenance, ces terres se sont dégradées, s'exposant à l'érosion. Aujourd'hui trop peu rentables, elles sont soit converties en prairies, soit abandonnées. Le boisement représente, en matière d'utilisation des sols, une solution de rechange.

Le boisement d'une superficie de 6 728 hectares sur une période de quatre ans représente le premier projet de boisement mis en œuvre dans le cadre du Fonds prototype pour le carbone (FPC) géré par la Banque mondiale. Le FPC achètera le carbone net piégé par les plantations nouvellement établies. Pendant l'étude de référence menée en 2002, on a mis au point la méthode d'estimation et de prévision du carbone qui sera piégé par les plantations créées, ainsi que la méthode d'estimation des stocks de carbone (aériens et souterrains) obtenus dans le cadre des méthodes actuelles d'utilisation des sols. L'analyse économique montre que le boisement sera, à l'avenir, la méthode privilégiée d'utilisation des terres. Sans la vente de carbone au FPC, cependant, le boisement n'est pas viable économiquement et ne serait pas entrepris par l'Administration nationale des forêts. Les auteurs analysent les risques de ruissellement et énoncent des mesures d'atténuation. Dans le cadre de l'étude de référence, il est établi un plan de mesure et de surveillance du piégeage du carbone ainsi que de surveillance des incidences que le projet pourrait avoir, pendant son existence, sur la vie sociale et la diversité biologique.
